

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

• Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **MAISON NEKATOENEA**

Adresse : **MAISON NEKATOENEA
DOMAINE D'ABBADIA
64700 HENDAYE**

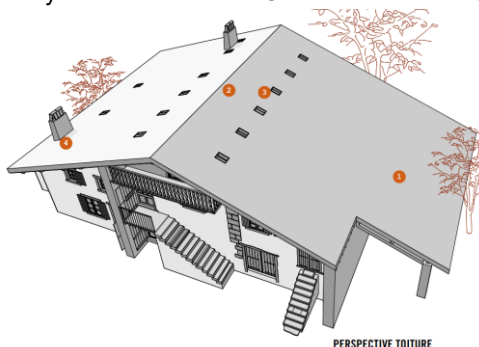
Référence Cadastre : **NC**

Document(s) / Information(s) transmis :

- Traitements antérieurs contre les termites : **Non**
- Présence de termites dans le bâtiment : **Non**
- Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : **Non**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Descriptif du bien : **Maison**
Encombrement constaté : **Néant**
Situation du lot ou des lots de copropriété
Mitoyenneté : **NON** Bâti : **OUI**



B DESIGNATION DU CLIENT

Client

Nom / Prénom : **CONSERVATOIRE ESPACE
LITTORAL RIVAGE**

Qualité : **PROPRIETAIRE**

Adresse : **74 rue Georges Bonac
33000 BORDEAUX**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Aucun**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

• Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **FADRIQUE NICOLAS**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Adresse : **4, chemin de l'Aviation 64200 BASSUSSARRY**

N° siret : **79018467500508**

N° certificat de qualification : **14666998**

Date d'obtention : **07/09/2022**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **Bureau Veritas Certification**

Organisme d'assurance professionnelle : **ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE**

N° de contrat d'assurance : **FRL001575**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2025**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :		
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Extérieur		
Façade	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
Abords extérieur	Sol - Terre végétal	Absence d'indice.
RDC		
Bureau Salle Polyvalente	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Plancher haut - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Solive - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - aluminium	Absence d'indice.
Atelier commun	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - aluminium	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond Plancher haut - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Solive - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
Abri	Plafond Charpente - Bois Brut	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierres	Absence d'indice.
	Cloison - Bois Brut	Absence d'indice.
Réserve	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Charpente - Bois Brut	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierres	Absence d'indice.
	Cloison - Bois Brut	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Cuisine	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
WC	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice.
Logement artiste n°1	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierre	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
Logement artiste n°2	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierre	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Dgmt	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierre	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
WC	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Pierre	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

R+1		
Logement artiste n°1	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Poteau - Bois Vernis	Absence d'indice.
Logement artiste n°2	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Poteau - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
DGMT	Escalier - Bois Vernis	Absence d'indice.
	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Parquet bois Vernis	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
SDB	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Parquet bois Vernis	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambres	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Parquet bois Vernis	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.

	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Réserve	Murs - Pierre Brut	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Plancher bois Brut	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Charpente - Bois Brut	Absence d'indice.
Dgmt	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Rangement 1	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Rangement 2	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Béton Peinture	Absence d'indice.
	Plafond Poutre - Bois Peinture	Absence d'indice.
Balcon	Murs - Enduit ciment Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Sol - Plancher bois Peinture	Absence d'indice.
	Garde-corps - Bois Peinture	Absence d'indice.
Mezzanine	Garde-corps - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Vernis	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

L'ensemble des faces cachées des bois au contact des maçonneries, l'ensemble des parties encastrées dans la maçonnerie (montant de portes et de fenêtres) ainsi que les sous faces d'escalier entièrement cloisonnées ne peuvent être examinées car elles sont, par conception, inaccessible sans démontage.

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Bureau Salle Polyvalente (RDC) :

Plafond Poutre (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Plafond Solive (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Atelier commun (RDC) :

Plafond Poutre (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Plafond Solive (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Abri (RDC) :

Plafond Poutre (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Réserve (RDC) :

Plafond Charpente (Bois - Brut) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires; indices d'infestation de

Champignons de discoloration : Discoloration

Logement artiste n°1 (R+1) :

Plafond Poutre (Bois - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Logement artiste n°2 (R+1) :

Sol (Béton - Peinture) : Trous de sorties, Trous de sortie circulaires

Absence d'indices d'infestation de termite aux abords de la construction

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence d'indices d'infestation de Termite le jour de la visite.

NOTE

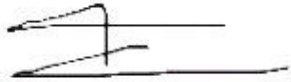
Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **23/01/2026**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur



Référence : **27453264-MAISON NEKATOENEA T**

Fait à : **BASSUSSARRY** le : **24/07/2025**

Visite effectuée le : **24/07/2025**

Durée de la visite : **2 h 00 min**

Nom du responsable : **MESIERE Jérôme**

Opérateur : Nom : **FADRIQUE**

Prénom : **NICOLAS**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

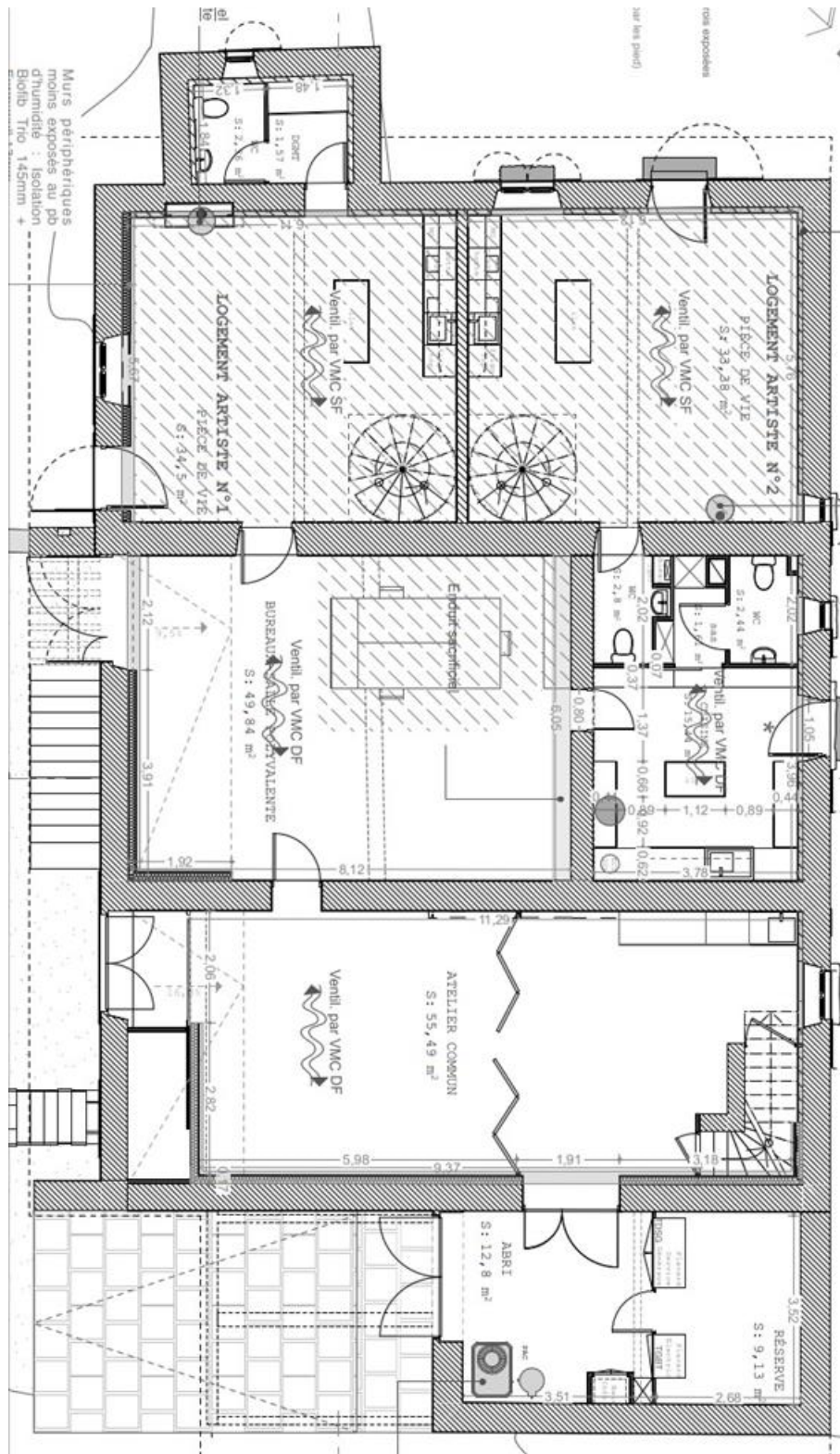
NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

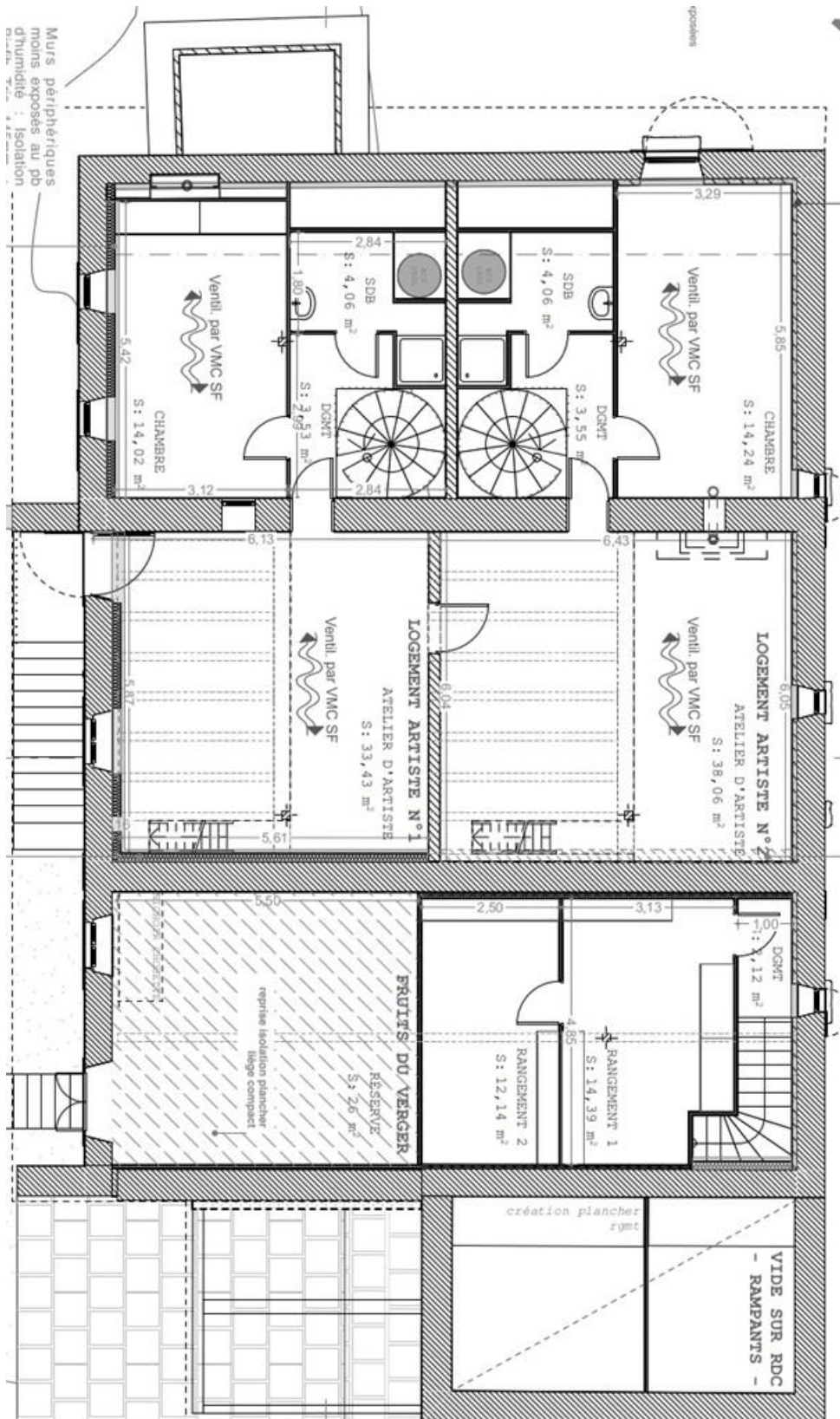
NOTE 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

DOCUMENTS ANNEXES

RDC



R+1



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat

Attribué à

Nicolas FADRIQUE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Termites metropole	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	07/09/2022	06/09/2029
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	07/09/2022	06/09/2029
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	10/04/2023	09/04/2030
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	18/01/2023	17/01/2030
Électricité	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	10/04/2023	09/04/2030
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	19/05/2022	18/05/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	19/05/2022	18/05/2029

Date : 07/04/2023
Numéro du certificat : 14666998

Laurent Croguennec, Président



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à : voir ci-dessus.
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <http://www.bureauveritas.fr/certification-diag>
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX



